

**Arrêté ministériel portant désignation de spécialistes
auprès du service de l'enseignement à distance**

A.M. 25-09-2013

M.B. 21-11-2013

La Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Vu le décret du 18 décembre 1984 organisant l'Enseignement à Distance de la Communauté française;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 27 décembre 1984 portant création de cours à distance de la Communauté française;

Considérant les besoins de recrutement relatifs à divers projets de tutorat et de conception de cours;

Considérant la procédure de sélection et la correspondance du candidat avec le profil recherché,

Arrête :

Article 1^{er}. - Les spécialistes identifiés ci-après sont désignés à l'Enseignement à distance jusqu'au 31 août 2015 :

- Madame Christine GYSELS, Licence en Communication ;
- Madame Laurence LIENARD, Licence en Sciences psychologiques et pédagogiques ;
- Madame Monique WUSTERFELD, Licence en Journalisme et communication

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} septembre 2013.

Bruxelles, le 25 septembre 2013.

Mme M.-M. SCHYNS